

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

	Date	Heure	Numéro	Département(s)	
À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé:	23.06.2015	20:30		DEF	
	Annule et remplace				

Auteur(s): Groupe PopVertsSol	Lié à:
Titre: Amendement au projet de loi sur l'accès des personnes mineures aux représentations cinématographiques, aux supports audiovisuels et aux logiciels de loisirs (LAMICAL)	ad 15.008
<p>Contenu:</p> <p>Article 3, alinéa 4 (nouveau) :</p> <p><u><i>⁴L'âge d'admission est abaissé de deux ans si la personne mineure est accompagnée d'un adulte ayant autorité sur lui.</i></u></p>	
<p>Motivation (facultatif):</p>	

Auteur ou premier signataire	Autres signataires (suite)
Laurent Debrot	
Autres signataires (nom, prénom)	

Champs encadrés en rouge = champs à remplir obligatoirement

ENVOYER